

Dans les académies

Bernard LEFÈVRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2000 le Bureau National s'est attaché à développer ses rencontres avec les académies. Après une participation aux assemblées générales de Grenoble, Ajaccio et Nancy, la commission vie syndicale a initié des stages de formation pour les futurs responsables à Agen, Angers, Lyon et Reims et des rencontres avec les CSA de Nice et Marseille. Début mars le BN se rendra à Dijon et le CSN de mai se déroulera à Valence. D'autres rencontres avec les AGA ou les CSA ne manqueront pas d'être encore organisées d'ici la fin de la présente année scolaire.

Au cours de toutes ces rencontres, le protocole, les difficultés du quotidien, l'environnement syndical, la place des personnels de direction dans le système éducatif, les prochaines élections professionnelles, la communication dans le syndicat, le fonctionnement des instances syndicales élues et le classement des établissements sont revenus comme autant de sujets à analyser collectivement pour préserver la diversité des approches, nourrir la réflexion et ainsi renforcer notre unité.

Le présent article, sans écarter aucune des idées émises, fussent-elles inhabituelles, reprend par thème les idées qui ont fait l'objet d'un débat.

La décentralisation et la déconcentration ont changé notre métier. Par ailleurs les ministres, dans leur discours, rappelaient toujours la place essentielle que nous occupions pour la réussite des élèves. Le statut de 1988 ne pouvait plus répondre aux évolutions indispensables de nos fonctions, il en fallait un autre. En 1996, le syndicat l'a réclamé.

Emaillée de tension, entre les partisans de l'action radicale dans la rue et ceux plus attentifs à une stratégie syndicale de "tu me tiens, je te tiens par...", la réflexion syndicale a connu "La Mutualité" ; opération hautement symbolique s'il en était une, le syndicat a fait ce qu'il a dit "1 789 personnes un samedi matin à Paris." Depuis le franc succès de la manifestation de Louis le Grand le SNPDEN est condamné à réussir toutes ses manifestations s'il veut rester "insupportable mais incontournable", (l'auteur de ces qualificatifs se reconnaîtra).

La Mutualité suffisait pour ouvrir des négociations avec le MEN. Entre "la Mutualité" et "Louis le Grand" l'espace existait pour démontrer notre détermination. Seul contre tous, nous avons demandé, exigé, riposté, accompagné, proposé, obtenu, pas tout certes, mais suffisamment pour demander au syndicat de signer le protocole. Dans une telle négociation, il n'y a pas de place à l'utopie, - le meilleur étant l'ennemi du bien -, aux moments les plus importants le syndicat a toujours été consulté, il a su

prendre les décisions qui préservent des acquis en acceptant des compromis pour ne pas perdre l'essentiel.

Avec le protocole, l'action syndicale ne s'achève pas, ce serait triste, elle continue pour obtenir l'écriture des textes réglementaires qui lui correspondent.

Le nouveau statut n'est pas encore écrit, chacun doit en être conscient et l'action syndicale sera indispensable pour aboutir. Mais cette dernière n'a de sens que si elle est graduée et répond à un objectif clair et réaliste. Notre force résidera toujours dans notre capacité à trouver les "bonnes" réponses adaptées aux enjeux du moment, l'excessif dévoile le ridicule !

Les conditions de travail, le protocole n'en parle pas, disent nos concurrents, ceux qui n'existent que dans la période des élections professionnelles et qui ne reculent devant aucune tromperie pour masquer la réalité.

Certes il eût été facile de faire écrire "les conditions de travail des personnels de direction devront s'améliorer" et attendre qu'elles s'améliorent. Face à cela le SNPDEN a demandé la définition du référentiel de notre métier et une lettre de mission pour les personnels de direction.

Cette lettre aujourd'hui fait peur. La hiérarchie s'interroge sur son contenu. Les chefs craignent qu'elle ne soit qu'un document de plus, au mieux sans intérêt, au pire l'arme pour les rectorats de régler des comptes. Pour les adjoints l'objet d'une certaine mésestime entre les membres de la direction. Au lieu de tout cela nous sommes convaincus qu'elle sera ce que nous en ferons. Elle introduira, dans le système de la transparence et de la clarté. Enfin nous saurons peut-être qui fait quoi, comment, quand et avec quels moyens !

Intervention
de Ph. Tournier au stage d'Angers





La section fonderie du lycée Hector Guimard à Lyon qui a accueilli le stage de niveau I

Dans cette affaire, des académies gagneront, d'autres perdront et dans tous les cas ce sont les chefs et les adjoints ensemble qui gagneront ou perdront. Il est de la responsabilité de chacun de construire cette nouvelle approche de notre métier. La commission permanente auprès des recteurs, les CSA, les AGA et les AG Départementales examineront les propositions de l'administration pour en assurer une critique positive, veilleront à la bonne application des dispositions arrêtées et en cas de dérapage - comme sait en faire notre institution - arrêteront l'action à déclencher. Nos conditions de travail s'amélioreront à ce prix. Les bases d'une autre façon de travailler sont posées, il nous appartient désormais d'en être les artisans dans chaque Académie et chaque département.

L'environnement syndical change. Au-delà de la construction de l'Europe, les congrès de Pau et de La Rochelle viennent de mettre en marche une révolution culturelle. Le syndicalisme enseignant se rapproche des autres organisations syndicales interprofessionnelles. Nous ne pouvons pas demeurer étranger à cette évolution. Sur cette question le débat commence seulement à s'esquisser.

A l'intérieur de ce paysage en évolution le SNPDEN doit préserver son union dans le res-

La section coiffure du lycée Antoine Lomet à Agen qui a accueilli le stage de niveau I



pect des sensibilités de chacun, savoir s'enrichir de la différence des autres, gommer les divergences sans perdre notre âme, et enfin préserver notre spécificité dans le cadre de l'Europe ; nous sommes les seuls à posséder une organisation syndicale de cette importance.

Au-delà de ce débat important, dans le respect du mandat du congrès de Toulouse, les Académies devraient initier, avec nos collègues enseignants, des structures de discussion des questions qui nous préoccupent. Par exemple il serait possible d'y aborder des questions touchant, notamment, à notre rôle de cadre par opposition à celui de dirigeant ou celui qui sera le nôtre dans le domaine de la pédagogie ou encore de la place du CVL dans l'EPL.

Depuis la décentralisation nous sommes à la fois président, non élu - cela ne nous choque pas, bizarre n'est-ce pas ! -, d'un conseil d'administration et représentant de l'état. Cette double fonction, dans certaines circonstances, brouille l'image de la place qui revient aux personnels de direction. Et pourtant cette dualité n'est qu'apparente, au représentant de l'état la mise en œuvre de la politique nationale en terme de contenu, de validation, au président du CA la conduite de la réflexion pour définir les méthodes dans le cadre d'une contractualisation académique des moyens, le mot est prononcé ! Ces deux missions sont complémentaires si nous refusons de faire chorus avec les habitués du "toujours plus" ! L'analyse des moyens donnés à l'éducation, rapportés à l'élève, montre une réelle progression depuis 15 ans, la progression des résultats est également véritable même si elle reste plus faible. Aujourd'hui plus personne ne pense que plus de moyens, encore, régleront toutes les difficultés présentes. Le conseil de la vie lycéenne et le conseil pédagogique seront, demain, nos outils de travail pour valoriser au mieux les moyens donnés.

Affirmer cela c'est aussi dire que les personnels de direction ne sont pas des secrétaires chargés d'alimenter par des enquêtes redondantes les bureaux de la hiérarchie, ni des informaticiens réparant les insuffisances des programmes nationaux, ni des personnels devant suppléer tous les manques ponctuels ou permanents du système, ni enfin ceux devant soigner tous les maux de notre société.

Il n'est plus supportable, dès lors qu'un mal ronge nos concitoyens, de voir les élus de tous bords s'interroger sur ce que fait l'école. A vouloir trop demander à l'école, nous courons le risque de réduire à néant tous ses efforts. A nous de savoir fixer les limites des moyens qui seront mis à la disposition des EPLE. Si notre mission première, faire réussir par une insertion dynamique tous les jeunes qui nous sont confiés, ne peut pas s'affranchir des difficultés sociologiques du moment, elle ne peut en aucune manière pallier tous les problèmes des familles, d'autres services publics sont là pour cela !

Le fonctionnement du syndicat, réputé globalement satisfaisant, fait l'objet dans toutes les réunions d'une attention particulière.

A la veille des prochaines élections professionnelles le débat s'ouvre à la fois sur la

méthode de désignation des candidats du SNPDEN et sur la pratique des commissions paritaires. Personne n'en doute, le rôle des élus, élus de tous mais présentés par le SNPDEN, est essentiel au bon fonctionnement du syndicat dans les académies. Un fonctionnement transparent des commissions paritaires augmente le taux de syndicalisation et provoque une prise de conscience de l'importance de l'action militante, non pour soi mais pour l'intérêt général.

De "bons" commissaires paritaires ne suffisent pas pour garantir l'efficacité, leur travail, comme celui des instances élues, doit être communiqué à tous.

Partout nous avons ressenti la volonté d'investir en temps, en espèces sonnantes et trébuchantes mais aussi en matière de formation pour réaliser une véritable communication académique, capable de répondre aux attentes de chacun sans redondance avec celle du BN. Au BN il revient d'informer sur toutes les questions de la compétence ministérielle, et aux académies il importe de coller à l'actualité locale. Les nouvelles technologies de communication si nous parvenons à mutualiser nos compétences individuelles devraient améliorer sensiblement cette question de la communication. Sur ce sujet des académies sont en avance, d'autres au contraire n'ont encore pratiquement rien commencé, il est de la responsabilité du BN d'en appeler à la solidarité pour donner à chacun les mêmes moyens.

Enfin dernier volet abordé en matière de fonctionnement des sections académiques et départementales, la mise en place de la réflexion sur toutes les grandes questions qui traversent les CSN et nos congrès. Le travail de chacun est prenant et celui du syndicat vient encore s'y ajouter. De plus les déplacements, parfois fort longs compliquent encore le problème. Pour certains la réflexion s'élabore dans des bassins, pour d'autres le département reste la bonne mesure et enfin dans certaines situations, les groupes de travail sont strictement académiques. Cette diversité des réponses montre à quel point il est important que les assemblées générales et les CSA réfléchissent à la meilleure solution pour eux.

Toutefois il demeure une obligation qui s'impose à tous et sans exception, la rédaction du travail accompli, pour débat et vote par les instances élues avant transmission au CSN ou au congrès. Cela paraît banal de le dire et pourtant chacun admettra que ce n'est pas superflu.

Présente dans toutes les réunions de travail des académies la question du classement des établissements apparaissait comme une préoccupation essentielle du moment, la question était à l'arbitrage du ministre et de ce fait les résultats inconnus. Sur ce problème les mécontents, ceux qui pensent subir un déclassement, protestent mais oublient que l'absence de reclassement des établissements depuis six ans a spolié tous ceux qui auraient dû bénéficier d'un reclassement à leur profit et aussi la baisse importante des effectifs qui aurait très probablement, par l'application de l'ancien barème, fait plus de victimes que le



Michel GINI, Principal du collège Rostand à Marseille accueille le CSA.

barème négocié par le SNPDEN, qui lui a au moins l'avantage de la transparence. Par ailleurs remarquons d'une part qu'une mesure qui coûte 40 millions fera plus de satisfaits que de mécontents et d'autre part que les collègues déclassés bénéficieront d'une clause de sauvegarde et d'une certaine priorité dans leur demande de mutation.

Enfin à ceux qui prétendent que le "bon" classement des lycées résulte du déclassement des collèges voire des LP, nous disons "erreur d'analyse" les enveloppes financières sont séparées. En revanche avec une seule enveloppe financière les lycées auraient occupé le haut du tableau, les collèges et les LP plutôt la partie basse !

Isolés dans leur établissement pour conduire une politique éducative qui croise une légitime ambition nationale avec des spécificités locales, les personnels de direction doivent pouvoir s'enrichir de la réflexion collective et prendre le recul nécessaire par rapport à l'actualité. Sans se substituer aux obligations de formation de l'état, le SNPDEN doit contribuer très largement à l'émergence d'une culture commune de la direction des EPLE. Tous ensemble nous devons inventer une autre manière d'exercer notre métier de direction.

Le lycée Gallieni de Fréjus accueille le CSA de Nice.

